

Tournoi du printemps du 5 mars 2022 au 30 avril 2022.

Mesures covid :

Le situation sanitaire évolue continuellement donc vérifiez les mesures covid au Palais du Midi avant de vous y rendre sur : www.creb.be.

1. L'organisation générale.

Le tournoi est organisé par le Cercle Royal des Echecs de Bruxelles (CREB).

C'est un tournoi de parties standard en 9 rondes.

Il se déroulera du 5 mars 2022 au 30 avril 2022 à la salle VIP (niveau D1) du Palais du Midi situé au 3 de la rue Van Der Weyden à 1000 Bruxelles.

La salle de jeu se compose de la totalité de la salle VIP, des toilettes situées au même niveau que la salle. Pour fumer les joueurs devront se rendre à l'extérieur. La zone de jeu se situe dans la salle VIP.

Un joueur inscrit à une ronde sera déclaré forfait après 60 minutes de retard.

1ère ronde : le samedi 5 mars 2022 à 15h00

2ème ronde : le samedi 12 mars 2022 à 15h00

3ème ronde : le samedi 19 mars 2022 à 15h00

4ème ronde : le samedi 26 mars 2022 à 15h00

5ème ronde : le samedi 2 avril 2022 à 15h00

6ème ronde : le samedi 9 avril 2022 à 15h00

7ème ronde : le samedi 16 avril 2022 à 15h00

8ème ronde : le samedi 23 avril 2022 à 15h00

9ème ronde : le samedi 30 avril 2022 à 15h00

Le montant de l'inscription est de 2 euros par ronde ou de 12 euros pour les 9 rondes.

L'inscription d'office à toutes les rondes ne sera pas acceptée. Pour être inscrit à une ronde il

faudra soit se présenter à la salle avant 15 heures au plus tard le jour de jeu, soit prévenir l'organisateur par sms (Monsieur Etienne Cornil, FR/NL/EN , +32 478 38 08 40). L'inscription par sms n'est valable que si le joueur a reçu en retour une confirmation positive de l'inscription par l'organisateur.

2. Homologation des résultats.

Le tournoi est homologué FIDE et les résultats seront envoyés à la FIDE ronde par ronde.

3. Les règles du jeu.

Les Règles du Jeu appliquées sont les règles de la FIDE actuellement en vigueur.

RAPPEL IMPORTANT des quatre types de coups illégaux :

Les coups illégaux « classiques » (mauvais déplacements et mauvaises prises) ;

Le non-remplacement du pion promu ;

Appuyer sur sa pendule sans avoir joué son coup ;

Utilisation des deux mains pour jouer son coup (roque, prise ou promotion).

Un premier coup illégal achevé (et constaté) entraîne l'ajout de 2 minute à la pendule de l'adversaire.

Un deuxième coup illégal achevé (et constaté) entraîne la perte de la partie !

4. Cadence de jeu.

La cadence est de 1h30 avec 30 secondes d'incrément par coup.

5. Les appariements.

Les appariements se font au système suisse assistés de la dernière version du logiciel SWAR

Les cotes prises en considération pour les appariements et les prix sont dans l'ordre de priorité :

1. Elo FIDE standard ;
2. Elo national.

6. Départages.

Le système de départage est le suivant dans l'ordre de priorité :

1. Confrontation Directe
2. Nombre de victoires
- 3, Bucholz médian 1

7. Les Pendules

La position des pendules est décidée par l'arbitre avant le départ de la ronde (article 6.5 des Règles du Jeu de la FIDE).

8. La Communication des Résultats

Les joueurs communiqueront leurs résultats avant la fin de la ronde. En cas de défaut, le résultat de la partie sera 0-Off définitivement.

9. Les Téléphones portables et autres Appareils Electroniques

En accord avec les articles 11.3.2 des Règles du Jeu de la FIDE et 2.d des dispositions générales du Règlement des Tournois de la FRBE, il est interdit à un joueur d'apporter un quelconque appareil électronique dans la salle de jeu à moins que l'appareil en question ne soit pendant les rondes complètement éteint (ni vibreur, ni mode avion) et : Soit rangé dans un contenant fermé (vêtement dit d'extérieur [manteau, blouson...], sac) que le joueur ne sera pas autorisé à porter sur lui ou à transporter avec lui pendant sa partie; Soit déposé à côté de son échiquier de manière permanente pendant sa partie.

Tout joueur contrevenant à ce point de règlement perdra sa partie immédiatement, son adversaire sera déclaré gagnant.

En accord avec l'article 12.8 des Règles du Jeu de la FIDE, à moins d'y être autorisé par l'arbitre, il est interdit à quiconque d'utiliser un téléphone mobile ou tout type d'appareil électronique dans la salle de jeu pendant les rondes.

10. Les prix :

Pour obtenir un prix il faut jouer au moins 6 rondes.

Le montant total des prix se monte à 510 euros.

Tous les prix sont cumulables.

Aucun prix n'est partagé.

La présence à la remise des prix des récipiendaires n'est pas obligatoire ; un arrangement avec les organisateurs est envisageable.

La remise des prix se fera le samedi 7 mai à 14h45.

11. L'arbitrage

Arbitre principal : Michèle d'Elia arbitre C : 0032 470 444 397 (sms uniquement)

12. Organisateur

Que l'on pourra contacter pour des questions liées à l'organisation pratique du tournoi :

Vice-Président du CREB: Monsieur Etienne Cornil, FR/NL/EN , +32 478 38 08 40 ;